

NOUVEAU

Admiral® | Sumi-Alpha®



PRODUITS 2016



Grow a better tomorrow.

**NOUVEAU!****Insecticide sélectif en cultures ornementales et maraîchères sous protection**

Concentré émulsionnable
100 g/l Pyriproxyfen
N° d'agr: 8526P/B
Emballage: 24 x 500 ml

- > En tomate, aubergine et pépinos sous protection
- > En concombre, cornichon, courgette/patisson sous protection.
- > En plantes ornementales (non destinées à la consommation) sous protection.

Amid-Thin® "W"**Régulateur de croissance pour favoriser l'éclaircissage des fruits**

Poudre mouillable
8% de 1-naftyl acétamide
N° d'agr: 6011P/B
Emballage: 12 x 1 kg

- > En pommiers.

**EXTENSION!****Acaricide en pommiers, poiriers, fraisiers et en plantes ornementales**

Suspension concentrée
110 g/l etoxazole
N° d'agr: 9962P/B
Emballage: 12 x 1 l

- > En pommiers.
- > En poiriers.
- > En fraisiers.
- > Plantes ornementales.
- > Arbres et arbustes ornementaux.
- > Tomates, aubergine et pépinos (sous protection).

Butizyl®**Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces**

Concentré soluble
400 g/l MCPB
N° d'agr: 5423P/B et L1686-090
Emballage: 2 x 10 l

- > En pois.
- > En fèves et féveroles.
- > En trèfles (production de semences).

**Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces**

Concentré soluble
400 g/l 2,4-DB
N° d'agr: 9819P/B et L1860-121
Emballage: 2 x 10 l

- > En prairies.
- > En luzerne.
- > Dans les cultures des trèfles.
- > En céréales (froment, orges et avoines).

**Fongicide préventif contre le Phytophthora infestans**

Suspension concentrée
200 g/l amisulbrom
N° d'agr: 10168P/B
Emballage: 4 x 5 l

- > En pommes de terre.

**Herbicide pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces**

Concentré soluble
315 g/l MCPA + 360 g/l 2,4-D
N° d'agr: 6490 P/B et L1814-090
Emballage: 2 x 10 l

- > En prairies.
- > En céréales (froments, orges, épeautre, avoines, triticales et seigle).
- > Jachère enssemencée de graminées.



Herbicide systémique non sélectif contre des graminées annuelles et vivaces

Concentré soluble
360 g/l glyfosate
N° d'agr: 9206P/B et L1435-090
Emballages:
4 x 5 l
1 x 20 l

- > Toutes cultures.
- > Des terres agricoles en inter culture.
- > Des terrains revêtus, non cultivables et terrains meubles, non cultivés en permanence, des chemins de fer.
- > Traitement de pré-récolte en céréales (froment, orge, épeautre, avoine, triticale et seigle).
- > Traitement de pré-récolte en pois fourragers, haricots à récolter à sec et en fèves et féveroles.
- > En prairies, gazons et pelouses.
- > En sapins de Noël (Picea et Abies).
- > Dans les cours et plans d'eau.
- > Pour des traitements localisés.
- > En viticulture (uniquement au G-D Luxembourg).



Herbicide systémique non sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble
360 g/l glyfosate
N° d'agr: 9894P/B et L1876-121
Emballages:
4 x 5 l
1 x 20 l

- > Toutes cultures.
- > Des terres agricoles en interculture.
- > Des terrains meubles, non cultivés en permanence.
- > Traitement de pré-récolte en céréales (froment, orge, épeautre, avoine, triticale et seigle).
- > Traitement de pré-récolte en pois fourragers, haricots à récolter à sec et en fèves et féveroles.
- > En prairies, gazons et pelouses.
- > En sapins de Noël (Picea et Abies).
- > Pour des traitements localisés.
- > En viticulture (uniquement au le G-D Luxembourg).



Insecticide biologique pour combattre les chenilles

Granulé dispersible
Bacillus Thuriengiensis kurstaki 54 %
N° d'agr: 10113P/B
Emballage: 24 x 500 g

- > En légumes (en plein air et sous protection).
- > En épices (en plein air et sous protection).
- > En fruiticulture et en vigne.
- > En cultures ornementales.

DUPLOSAN® KV-P

Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble
600 g/l mécoprop-P
N° d'agr: 7615P/B et L1044-090
Emballage: 2 x 10 l

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En orge d'hiver, en escourgeon et en orges de printemps.
- > En avoine et en épeautre.
- > En prairies.
- > Dans les gazons et les pelouses.

DUPLOSAN® SUPER

Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble
310 g/l dichlorprop-P + 160 g/l MCPA
+ 130 g/l mécoprop-P
N° d'agr: 7618P/B et L1042-090
Emballage: 2 x 10 l

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En orge d'hiver, en escourgeon et en orges de printemps.
- > En avoine et en épeautre.
- > Dans des arbres et arbustes fruitiers.

Flordimex® 480

Régulateur de croissance

Concentré soluble
480 g/l ethefon
N° d'agr: 8678P/B
Emballage: 4 x 5 l

- > Contre la verse en escourgeon et orge d'hiver, blé d'hiver, blé de printemps, orge de printemps, seigle, triticale et épeautre.
- > En lin.
- > En colza.
- > En tomates.
- > En cultures ornementales.



Herbicide sélectif de post émergence

Granulé dispersible
20% metsulfuron-méthyl
N° d'agr: 9481P/B et L1708-090
Emballage: 10 x 100 g

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En orge d'hiver, en escourgeon et en orges de printemps.
- > En triticales, seigle, avoine et en épeautre.
- > En prairies.
- > En lin à fibre.
- > Dans les jachères.



Herbicide systémique non sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble
240 g/l glyphosate + 160 g/l 2,4-D
N° d'agr: 10336P/B et L02070-121
Emballages:
4 x 5 l
1 x 15 l

- > Toutes cultures, y inclus le fruiticulture.
- > Des terres agricoles en interculture.
- > Des terrains meubles, non cultivés en permanence.
- > Prairies.
- > Gazons et pelouses.
- > Chemins de fer.



Herbicide sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles

Suspension concentrée
500 g/l chlortoluron
N° d'agr: 8875P/B
Emballage: 4 x 5 l

- > En froment d'hiver.
- > En orge d'hiver et en escourgeon.
- > En triticales et en épeautre.
- > Dans des vergers (pommiers et poiriers).
- > En pépinières d'arbres et d'arbustes fruitiers.
- > En arbres et arbustes ornementaux.



Régulateur de croissance pour favoriser l'éclaircissage des fruits

Concentré soluble
20 g/l 6-Benzyladenine (6 BA)
N° d'agr: 10268P/B
Emballages: 2 x 5 l

- > Pommiers.



Lé nettoyant biologique

Liquide
Tensioactifs anioniques et non-ioniques
et d'hydroxyde de sodium.
Emballage: 4 x 5 l

- > Pour les appareils de pulvérisation.
- > Pour tout matériel agricole.
- > Pour tout autre nettoyage.



Insecticide biologique

Concentré émulsionnable
10 g/l azadirachtine
N° d'agr: 10051P/B
Emballage: 4 x 5 l

- > En pommiers.
- > En pommes de terre.
- > En plantes ornementales.



Herbicide sélectif de post émergence contre les graminées annuelles

Emulsion de type aqueux
69 g/l fénoxaprop-P-éthyl
+ 18,75 g/l méfenpyr-diéthyl
N° d'agr: 8986P/B et L1415-017

Emballages:

12 x 1 l

4 x 5 l

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En triticales et en seigle.
- > En ray-grass Anglais (production des semences).



Régulateur de croissance pour favoriser la mise à fruit en culture des poires et pour réduire la rugosité de la pelure des pommes

Granulés solubles dans l'eau

100 g/kg GA 4/7

N° d'agr: 10220P/B

Emballage: 20 x 100 g

- > En poires.
- > En pommes.

Rizolex® 500 SC

Fongicide contre le rhizoctone en plusieurs cultures

Suspension concentrée

500 g/l tolclofos-méthyl

N° d'agr: 8748P/B

Emballages: 4 x 5 l

- > Radis, radis noir et radis ravesommiers.
- > Chou chinois, pakchoï et pakchoï en rosette.
- > Laitues, mache.
- > Plantes ornementales.



Régulateur de croissance

Concentré soluble

750 g/l chlorméquat chlorure

N° d'agr: 9138P/B et L1647-094

Emballages: 2 x 1 l

- > Contre la verse en froment d'hiver et de printemps en avoine, en triticales et en épeautre.
- > Pour favoriser la floraison en azalées.
- > Pour raccourcir les pédoncules floraux des plantes ornementales annuelles et des plantes ornementales vivaces non ligneuses.

SUMI-ALPHA®

Insecticide de contact et d'ingestion, non systémique, à large spectre et avec effet répulsif

NOUVEAU!

Concentré émulsionnable

25 g/l esfevalérate

N° d'agr: 8241P/B et L01217-80

Emballage: 10 x 1 l

- > En céréales
- > En pommes de terre et plants des pommes de terre (plein air)
- > En cultures de choux (plein air)
- > En colza
- > En vignes (uniquement au G-D Luxembourg).



Graminicide sélectif de post émergence contre des graminées annuelles et vivaces

Concentré émulsionnable

50 g/l quizalofop-éthyl D

N° d'agr: 8612P/B et L1766-124

Emballages:

12 x 1 l

4 x 5 l

- > En betteraves sucrières et fourragères.
- > En pommes de terre et dans la culture des pommes de terre.
- > En colza et en lin.
- > En sapins de Noël (Picea et Abies).
- > En pois, fèves et féveroles.
- > En culture de racines de witloof et en chicorées.
- > En scorsonères, oignons, échalotes, et carottes.
- > En fraisiers.
- > En betterave rouge, panais, céleri-raves, radis, radis noir et radis nave, rutabaç raifort, ail, persilles à grosses racines.
- > En chou-navet.

U 46® D500

Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble
500 g/l 2,4-D
N° d'agr: 7013P/B
Emballage: 4 x 5 l

- > En céréales (froments, orges, épeautre, avoines, triticale et seigle).
- > En culture de graminées.
- > En prairies.
- > En gazons et pelouses.
- > En maïs.

U 46® M750

Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble
750 g/l MCPA
N° d'agr: 9310P/B et L1272-090
Emballages:
12 x 1 l
2 x 10 l

- > En céréales (froments, orges, épeautre, avoines, triticale et seigle).
- > En lin à fibre.
- > En culture de graminées.
- > En prairies.
- > En gazons et pelouses.
- > En arbres et arbustes fruitiers.
- > En arbres et arbustes ornementaux.

WEEDAZOL® SL

Herbicide de contact systémique à large spectre sur des mauvaises herbes annuelles et vivaces

Concentré soluble
229 g/l amitrole
+ 215 g/l thiocyanate d'ammonium
N° d'agr: 5151P/B et L00285-030
Emballages:
4 x 5 l
1 x 20 l

- > En vergers (pommiers et poiriers).
- > Sur des terrains revêtus, non cultivables et terrains meubles, non cultivés en permanence et les chemins de fer.

Xinca®

Herbicide de contact sélectif pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles

Suspension concentrée
401,58 g/l bromoxynil dont
385 g/l bromoxynil-butyrat
N° d'agr: 9796P/B et L1815-121
Emballage: 12 x 1 l

- > En maïs.
- > En lin à fibre et lin pour la production de semences.
- > En oignon, échalote et ail.

® Marque déposée.

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Nufarm B.V. | Rivium Quadrant 75-7 | 2909 LC Capelle aan den IJssel | Pays-Bas
info@be.nufarm.com | www.nufarm.com/belu



Grow a better tomorrow.